



ACCÈS À L'INFORMATION • PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Comité d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels

Le Comité d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels a été fondé conformément à l'article 8.1 de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c.A-2.1), ainsi qu'à la *Politique-cadre concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels*, adoptée par le Conseil municipal le 13 mai 2025.

Le Comité exerce un rôle de leadership en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels. Il contribue au développement d'une culture organisationnelle favorisant la transparence, la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels.

Le Comité joue un rôle central dans l'application des principes liés à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels. Il contribue à l'établissement d'une culture organisationnelle fondée sur la transparence, la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels.

Le Comité a pour mission de favoriser l'adoption de pratiques administratives rigoureuses, cohérentes et adaptées aux activités de la Municipalité, afin d'assurer le respect de ses obligations légales.

Mandat

Le Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels soutient la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels dans l'exercice de ses fonctions et dans le respect des obligations prévues par la Loi.

Il relève de la direction générale de la Municipalité.

Principales responsabilités

Dans le cadre de son mandat, le Comité assume notamment les responsabilités suivantes :

- déterminer et approuver les orientations municipales relatives à la protection des renseignements personnels;

- évaluer le niveau de protection des renseignements personnels détenus par la Municipalité;
- assurer une veille concernant la protection des renseignements personnels et la sécurité de l'information;
- préparer les plans d'action requis et en assurer le suivi afin de favoriser le respect des politiques municipales et des obligations légales;
- organiser et coordonner les activités de formation et de sensibilisation destinées au personnel municipal;
- examiner les projets technologiques impliquant la collecte, l'utilisation, la communication, la conservation ou la destruction de renseignements personnels;
- encadrer la réalisation des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée;
- mettre en place les mesures appropriées pour prévenir les incidents de confidentialité et intervenir lorsqu'un tel incident survient;
- réviser les pratiques municipales liées au cycle de vie des renseignements personnels;
- encadrer le traitement des demandes d'accès, de rectification et de portabilité relative aux renseignements personnels;
- déterminer et établir la procédure applicable aux demandes concernant les renseignements personnels d'une personne décédée dans le cadre d'un processus de deuil;
- assurer le suivi des orientations, des directives et des décisions de la Commission d'accès à l'information;
- veiller au respect des politiques municipales et des lois applicables en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

Composition

Le Comité d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels est composé de membres du personnel administratif de la Municipalité :

- Greffière et responsable de l'accès à l'information, Geneviève Provost;
- Directrice générale adjointe, Jutine Savoie;
- Responsable des technologies et de l'information, Brahim Baiteche.

Il s'agit d'un comité interne non public. Les citoyens-visiteurs n'y sont pas admis.

Nous joindre

Pour toute question relative au Comité d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels veuillez communiquer avec :

Mme Geneviève Provost

Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

Municipalité de Saint-Donat — Service du greffe

490, rue Principale, Saint-Donat (Québec) J0T 2C0

Tél. : 819 424-2383, poste 263

Courriel : acces.informations@saint-donat.ca